

N° ADM/2020/93

Département de l'Yonne

**Communauté de Communes
du Jovinien**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	13 novembre 2020	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	13 novembre 2020	En exercice : 50 Présents : 20 Votants : 48

Séance du 19 novembre 2020

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 19 novembre deux mille vingt à dix-neuf heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Catherine DECUYPER, M. Yannick VILLAIN, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Christophe DELAUNAY, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Manuel PETIT

ETAIENT ABSENTS :

Mme Florence SYLVESTRE, procuration à M. Philippe PETIT
Mme Evelyne TRESCARTES, procuration à Mme Catherine DECUYPER
Mme Marie-Hélène GOUEDARD, procuration à M. Yannick VILLAIN
M. Cyril HAGHEBAERT, procuration à M. Claude SCIBOZ
Mme Christine LEMOINE, procuration à M. Claude SCIBOZ
M. Marc FAYADAT, procuration à M. Jean-Pierre BARRET
M. Dominique AUBERGER, procuration à M. Patrice CHASSERY
M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN, procuration à M. Didier MOREAU
Mme Laurence MARCHAND, procuration à Mme Frédérique COLAS
M. Richard ZEIGER, procuration à M. Jean-Pierre BAUSSART
Mme Linda GUEDJALI, procuration à M. Guy AVENIA
M. Mohammed BELKAID, procuration à M. Manuel PETIT
Mme Bernadette MONNIER, procuration à M. Nicolas SORET
M. Bernard MORAINÉ, procuration à M. Nicolas SORET
Mme Murielle LE ROY, procuration à M. Bruno JAN
M. Jean-Yves MESNY, procuration à M. Didier MIGNON
Mme Françoise DEPARDON, procuration à M. Éric GALLOIS
M. Éric APFFEL, procuration à Mme Frédérique COLAS
Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, procuration à M. Gérard VERGNAUD
M. Hassan LARIBIA, procuration à M. Jean-Pierre BARRET
Mme Sophie CALLÉ, procuration à M. Christophe DELAUNAY

M. Nicolas DEILLER, procuration à M. Patrice CHASSERY
M. Francis BOURSIN, procuration à M. Guy BOURRAS
M. Xavier MARQUIS, procuration à M. Guy BOURRAS
Mme Olga LIGAULT, procuration à M. Gilles-Maxime POIBLANC
Mme Valérie SUBRENAT, procuration à M. Jean-Pierre BAUSSART
Mme Isabelle CLAUDET, procuration à Mme Catherine DECUYPER
M. Frédéric MORISOT, procuration à M. Didier MIGNON
M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT, suppléé par M. Manuel PETIT
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU
M. Guy GOUIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Frédérique COLAS

Objet : Précision sur les modalités d'une remise de loyer CCI

ADM/2020/93	Conseil communautaire du 19 novembre 2020
-------------	--

Objet : Précision sur les modalités d'une remise de loyer CCI

Vu la délibération n° FIN/2020/86 du 28/09/2020 autorisant la réduction des loyers liés à la crise sanitaire Covid-19

Considérant que lors du conseil communautaire du 28 septembre dernier, les élus ont validé le principe de prise en charge, par la Communauté de Communes du Jovinien, de 6 locataires de la pépinière d'entreprises, de l'équivalent d'un mois de loyer soit un montant global de 4 477,40 €, pour l'année 2020.

Considérant qu'il convient de préciser les modalités de cette prise en charge compte tenu du fait que la Communauté de Communes du Jovinien n'a pas de relation contractuelle directe avec ses locataires.

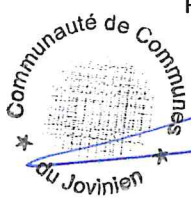
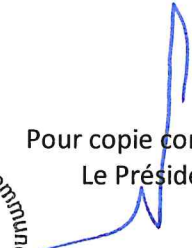
Vu la conférence des maires du 4 novembre 2020,

Vu l'exposé du vice-président,

Le conseil communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DIMINUE** la redevance annuelle due par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne pour l'exploitation de la pépinière d'entreprises, de 4 477,40 € qui, à son tour répercutera cette diminution sur le montant des loyers dû par les 6 locataires concernés par cette prise en charge, pour l'année 2020.
- **AUTORISE** le président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Pour copie conforme,
Le Président



Nicolas SORET

